Patrimoine rural

Notre forêt communale...

Le milieu naturel et les peuplements forestiers

La forêt est divisée en deux cantons. L'un à l'Est de la commune, le Chaillot, est composé de combes caillouteuses à fortes pentes et de plateaux au dessus. L'autre, les Tillies et les Combets, à l'Ouest sur les flancs Nord-Ouest du Mont Aigu, est formé également de combes, de zones plus ou moins pentues et de plateaux parfois très secs. L'altitude varie de 300 à 460 m.

Une petite source jaillit dans la parcelle 8.

Le climat est de type océanique, altéré par des influences continentales et montagnardes avec tendance méditerranéenne. La température moyenne annuelle est estimée à 9,4°C et la pluviométrie moyenne est d'environ 800 mm.

Les gelées sont fortes jusqu'en avril / mai rendant impossible toute plantation de printemps.

La forêt est assise essentiellement sur des dalles calcaires (dépôts marins de l'ère secondaire). Une zone de failles traverse les parcelles forestières 4, 5 et 6, rendant le relief et le sous sol très diversifiés.

Sur les plateaux, on rencontre essentiellement des sols bruns calciques (ordinaires pour la région) peu profonds.

Dans les pentes on trouve principalement des éboulis riches en humus très calcaire et des sols bruns calciques pouvant atteindre une certaine profondeur, en bas de versant.

La hauteur dominante des peuplements forestiers rend compte directement de la potentialité des sols. Les forestiers en ont dressé la carte. 79% des peuplements ont moins de 18 m (les chênes et hêtre), 9% ont entre 18 et 22 m (hêtre) et 11% dépassent 22 m, sans excéder toutefois 25 m (hêtre),

Les essences (espèces d'arbre) majoritaires sont le Chêne sessile, le Chêne pubescent, et localement le Chêne pédonculé (55% pour ces trois essences). Le Hêtre occupe 30% de la surface et le Pin 1%.

Pour les autres feuillus (14%), le Charme est l'essence la plus représentée. Notons aussi le Tilleul, les Alisiers blanc et torminal, l'Erable sycomore et de nombreux et superbes Cormiers localisés dans les parcelles 7 et 8 (diamètres 35 cm et plus ; fûts propres sur 4-5 m minimum).



Inula montana. L'Inule des montagnes est protégée en Bourgogne. On la trouve dans les pelouses souvent en haut de falaise. (Carole Proudhon, ONF)

Le sous étage, c'est-à-dire les arbres dominés, est composé essentiellement de Charme accompagné des autres feuillus avec, sur le canton des Tillies, la présence du Buis, localement envahissant.

Sur les 151 ha, 87% sont en taillis-sous-futaie (mélanges d'arbres issus de graines et de brins de taillis dans les cépées), 2% sont en futaie (tous les arbres sont issus de graines), et le reste correspond à des espaces ouverts (pelouses naturelles sèches, fruticées c'est à dire des zones embroussaillées...)

Globalement l'état sanitaire des arbres est bon. Notons cependant que la moitié des pins noirs a atteint sa maturité. De plus, dans le sud des parcelles 2 et 16 on trouve des hêtres secs et d'autres atteints du nectria (champignon destructeur) ainsi que des cépées de Charme faisant des descentes de cime ou déjà sèches. Ces deux parties de parcelles souffrent visiblement des effets de la sécheresse de ces dernières années (2003 et 2005).

Les ensembles forestiers sont la résultante de ces facteurs naturels. Ils se répartissent dans six grands "groupes stationnels", selon une nomenclature technique descriptive:

- La chênaie-charmaie (xérocline à mésoxérocline sur formations argileuses superficielles),
- La hêtraie-chênaie-charmaie (xérocline à mésophile sur formations argileuses moyennement épaisses à épaisses),
- La pelouse calcaire sèche, abritant des orchidées (sans aucune valeur sylvicole),
- La chênaie pubescente de rebord de plateau (sans valeur sylvicole),
- La hêtraie froide,
- La hêtraie meso-xérophile sur sols humifères.